



# **REFONDATION DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR**

-----

## **DECLARATION NATIONALE PAR Son Excellence Monsieur Rafanomezantsoa Michaël Manesimana Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de Madagascar**

**HAUT SEGMENT MINISTERIEL 17 NOVEMBRE 2025  
TRENTIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES  
NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP30)  
Belém, Brésil.**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Honorables délégués,  
Excellences Mesdames et Messieurs,

Nous nous associons aux précédents orateurs, pour adresser nos remerciements au pays hôte, le Brésil, pour les efforts louables qu'il a déployés, en assurant pleinement la Présidence de cette COP 30, ainsi que pour son hospitalité. Merci également à la ville de Bélem et ses habitants pour le chaleureux accueil.

Mesdames et Messieurs,

La 30<sup>e</sup> Conférence des Parties se trouve à la croisée des chemins, dans la mesure où elle doit se focaliser sur les actions, avec la mise à disposition pour les pays en développement et surtout les pays le plus vulnérables, des moyens de mise en œuvre adéquats pour leur permettre de lutter efficacement contre le changement climatique et sauver notre planète d'un dérèglement incontrôlé du climat.

Madagascar, un pays insulaire situé dans la zone intertropicale, est fortement vulnérable face aux effets néfastes du changement climatique.

En même temps, notre île abrite une biodiversité exceptionnelle. Madagascar est un patrimoine mondial irremplaçable, avec un taux d'endémicité parmi les plus élevés au monde. Nos forêts, nos récifs corallinens, nos mangroves et nos écosystèmes uniques au

monde constituent non seulement le cœur de notre identité, mais aussi un bien commun pour l'humanité.

Madagascar est aussi l'un des rares pays à être encore carbone-négatif, grâce notamment à nos forêts qui jouent un rôle essentiel de puits de carbone, contribuant à l'équilibre climatique global, au bénéfice de tous.

Et pourtant, malgré cette contribution, Madagascar fait partie des pays les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les cyclones, les sécheresses, l'insécurité alimentaire, la dégradation des terres et l'érosion côtière pèsent de plus en plus lourdement sur nos communautés. Ceci est aggravé par la situation socio-économique, avec des capacités financières et techniques limitées.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Madagascar est engagé pleinement dans la lutte contre le changement climatique. Nous faisons notre part, parfois bien au-delà de nos moyens, parce que nous croyons à un avenir durable et équitable.

Pour faire face aux défis climatiques, Madagascar a mis en place des cadres légaux et structurels dont la lutte contre le changement climatique figure parmi les priorités. L'objectif étant de réduire la vulnérabilité de la population et de promouvoir une économie résiliente et sobre en carbone.

Actuellement, le pays est en progression dans l'élaboration de sa

troisième Contribution Déterminée au niveau National. Par ailleurs, des actions concrètes d'atténuation et d'adaptation sont mises en œuvre sur le terrain.

Nous réitérons que l'adaptation nous est toujours prioritaire. Nous lançons un appel pour un résultat de la COP 30 traitant équitablement les différentes thématiques de négociation et qui permettra de mettre à la disposition des pays en développement, des ressources nécessaires et adéquates.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Concernant la transition juste, Madagascar réaffirme la nécessité d'aligner les actions de lutte contre le changement climatique avec le développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Tout ceci dans le respect des principes fondamentaux de la Convention et des circonstances spécifiques des pays les plus vulnérables.

Afin de limiter les pertes irréversibles dans les pays victimes de l'injustice climatique, Madagascar réclame une cohérence institutionnelle entre le Fonds pour les Pertes et Dommage, le Réseau de Santiago et le Mécanisme International de Varsovie, ainsi que la mobilisation des ressources pour le Fonds, sur le long terme.

Ici, à Belém, nous appelons la communauté internationale à agir sur des principes essentiels :

- L'équité : aucun pays fortement vulnérable, et pratiquement non-émetteur, ne devrait être laissé de côté. La justice climatique n'est pas un slogan : c'est une responsabilité collective.

- La solidarité : les mécanismes de financement : Fonds d'Adaptation, Fonds pour les Pertes et Dommage, Fonds Vert pour le Climat, Fonds pour l'Environnement Mondial, doivent être accessibles plus directement aux Pays les Moins Avancés, de manière simplifiée et rapide.

- La protection des puits de carbone : les forêts tropicales, comme celles de Madagascar, doivent être reconnues et soutenues comme des solutions indispensables pour la planète, avec des bénéfices locaux pour les communautés qui en sont les gardiennes.

Nous nous accordons aussi aux priorités énoncées par la Présidence brésélienne portant sur le renforcement du multilatéralisme, le lien entre les niveaux de prise de décision stratégique et la vie quotidienne des populations et l'accélération de la mise en oeuvre par des réformes structurelles, en cohérence avec la Politique pour la refondation de la République de Madagascar.

Madagascar se tient prêt à travailler avec tous les pays, pour faire de la COP30 un tournant vers une mise en oeuvre plus juste, plus solidaire et plus efficace de la Convention et de son Accord de Paris.

Excellences, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre aimable attention.